ATEL SKI RÉGLEMENT

Le Ski du Mercredi est une activité extrascolaire. Ne dérangez pas les enseignants.

Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le/la responsable ATEL de l'école où vous avez inscrit votre enfant (leurs coordonnées sont notées sur la fiche qui vous a été remise lors de l'inscription de votre enfant).

CONSIGNES POUR LES SORTIES

- <u>Nous informer impérativement de tout PROBLÈME DE SANTÉ ou TROUBLE DU COMPORTEMENT</u> de votre enfant. Tout problème non signalé à l'inscription entraînera l'exclusion de l'enfant sans remboursement des cotisations ou du coût des sorties.
- <u>Le MATÉRIEL PERSONNEL</u> (hors ATEL) devra être en bon état et réglé par un professionnel du ski avant la première sortie.
- <u>Le casque (avec son étiquette d'identification ATEL) est</u> obligatoire pour les enfants lors **DES SORTIES.** L'enfant qui se présente sans son casque au départ du car ne sera pas autorisé à participer à la sortie.
- <u>EN CAS DE NON-INSCRIPTION AUX TROIS PREMIÈRES SORTIES</u>: l'enfant ne pourra être admis aux sorties restantes (pour des raisons bien évidentes de niveau).
- <u>LES ENFANTS SONT INSCRITS AUTOMATIQUEMENT POUR CHAQUE SORTIE</u> sauf annulation de votre part le lundi avant 12h00 auprès du responsable ATEL de l'école où vous avez inscrit votre enfant.
- EN CAS DE SORTIE NON EFFECTUÉE ET NON ANNULÉE : il n'y aura pas de remboursement.

• ORGANISATION DE LA SORTIE DU MERCREDI •

Pour des raisons de commodité et de sécurité, il est demandé aux parents de stationner leurs voitures loin du car et d'aider les bénévoles de l'association à charger et décharger les skis.

HFURFS	DF PR	FSFN	ICF ·

- 1°) DÉPART: les enfants doivent IMPÉRATIVEMENT être à 9H30 au lieu de rendez-vous fixé.
- 2°) <u>RETOUR</u>: l'arrivée des cars se situe entre 17H15 et 17H30.

Aucun enfant ne sera autorisé à regagner seul son domicile. En conséquence, nous vous demandons d'être à l'heure indiquée et de respecter ainsi le travail des bénévoles.

•	Je m'engage à respecter les décisions prises par les encadrants concernant le groupe le mieux adapté au niveau de mon (mes) enfants(s).
•	Je reconnais avoir reçu un exemplaire personnel de ce règlement et avoir été informé(e) de la possibilité de souscrire à une assurance complémentaire.
	accepte que des photos de mon (mes) enfant(s) prises lors des sorties soient diffusées dans la presse cale, insérées sur la plaquette de l'association, ou affichées dans le local de l'ATEL OUI - NON
	·······································

Date et Signature obligatoires précédées de la mention " Lu et approuvé ".

Fait le :